

# CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE AGRICOLE

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Identification du Prestataire :

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

SIRET / N° d'identification : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

## Identification du Client :

Nom / Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

SIRET / N° d'identification : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

## Description des Prestations :

Le prestataire s'engage à réaliser les prestations agricoles décrites ci-après, notamment les travaux de labour, semis, récolte, entretien des cultures et autres services agricoles convenus entre les parties. Les prestations seront réalisées conformément aux règles de l'art et dans le respect des normes en vigueur.

## Durée et Modalités d'Exécution :

Le contrat est conclu pour une durée déterminée ou indéterminée selon accord. Le prestataire réalisera les prestations dans les délais convenus, en respectant le planning fixé d'un commun accord avec le client. Toute modification devra faire l'objet d'un avenant.

## Prix et Conditions de Paiement :

Le montant total des prestations est fixé à \_\_\_\_\_ EUR hors taxes. Le paiement s'effectuera selon les modalités suivantes : acompte de \_\_\_\_\_ EUR à la signature du contrat, solde payable à réception de facture, par virement bancaire, chèque ou tout autre moyen convenu. Les retards de paiement entraîneront l'application de pénalités conformément à la législation en vigueur.

## Obligations du Prestataire :

Le prestataire s'engage à exécuter les prestations avec diligence, compétence et conformément aux règles de l'art. Il déclare disposer des qualifications, assurances et autorisations nécessaires. Il doit respecter les consignes de sécurité et environnementales applicables.

## Obligations du Client :

Le client s'engage à fournir un accès aux lieux d'exécution des prestations et à mettre à disposition les moyens nécessaires. Il doit respecter les consignes de sécurité et collaborer avec le prestataire pour le bon déroulement des travaux.

**Responsabilité et Assurance :**

Le prestataire est responsable de la bonne exécution des prestations. Il déclare être assuré en responsabilité civile professionnelle. Le client est responsable des dommages causés par des informations erronées ou par son matériel. Aucun transfert de propriété n'a lieu au titre du présent contrat.

**Résiliation :**

Chaque partie pourra résilier le contrat en cas de manquement grave de l'autre partie, après mise en demeure restée sans effet pendant un délai de 30 jours. La résiliation prendra effet à l'expiration de ce délai. Les prestations réalisées seront alors facturées proportionnellement.

**Confidentialité :**

Les parties s'engagent à garder confidentielles les informations échangées dans le cadre de l'exécution du contrat, sauf obligation légale contraire ou accord écrit préalable.

**Force Majeure :**

Aucune des parties ne sera tenue responsable en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de ses obligations imputable à un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence française.

**Loi Applicable et Jurisdiction :**

Le présent contrat est régi par le droit français. En cas de litige relatif à son interprétation ou son exécution, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, compétence expresse est attribuée aux tribunaux compétents du domicile du défendeur.

**SIGNATURE DU PRESTATAIRE**

**SIGNATURE DU CLIENT**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://jurid-entreprise.com/modele-contrat-de-prestation-de-service-agricole/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://jurid-entreprise.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.